

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Service Transports - Mobilités

Département Maîtrise d'Ouvrage Routière

Dossier de demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Projet : Mise à 2 × 2 voies de la RN7 entre Saint-Pierre-le-Moûtier et le département de l'Allier

Communes de Saint-Pierre-le-Moûtier, Chantenay-Saint-Imbert et Tresnay dans la Nièvre (58)

Maître d'ouvrage : Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement de

Bourgogne Franche-Comté SIRET : 13000901200019



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Bureau d'étude en charge : Ingérop



Pièces composant le Dossier Loi sur l'Eau :

- 1. Mémoire / Dossier de demande d'autorisation au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement ;
- 2. 1 Volet écologique de l'étude d'impact
 - 2 Complément au volet écologique de l'étude d'impact et à l'étude Natura 2000 ;
- 3. Dossier d'analyse simplifiée des Incidences Natura 2000 ;
- 4. Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique ;
- 5. Plans des emprises foncières.